



## **LA FRANCE S'ENGAGE**

Siège social : 38 rue de la Folie Regnault - 75011 PARIS  
Fondation reconnue d'utilité publique

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés  
75 008 Paris  
France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00  
Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **LA FRANCE S'ENGAGE**

Siège social : 38 rue de la Folie Regnault - 75011 PARIS  
Fondation reconnue d'utilité publique

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Administrateurs de la Fondation LA FRANCE S'ENGAGE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation LA FRANCE S'ENGAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 juin 2024

Le commissaire aux comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Djamel Zahri  
Le 27/06/24

ID: tx\_J5Y6KbKy5K5X

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Djamel Zahri'.

**Djamel ZAHRI**

Associé

A large, thick, black curved line that starts on the left side of the page and curves downwards and to the right, framing the text on the right.

**FONDATION LA FRANCE S'ENGAGE**

Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

38 rue de la Folie Regnault

75011 PARIS

Siret : 82904011200031

**Etats Financiers**

**Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**



## Sommaire

Rapport de Présentation	1
1. Etats Financiers	2
<b>Bilan actif</b>	<b>3</b>
<b>Bilan passif</b>	<b>5</b>
<b>Compte de résultat</b>	<b>7</b>
2. Annexe	10
<b>Règles et méthodes comptables</b>	<b>11</b>
<b>Notes sur le bilan</b>	<b>13</b>
<b>Notes sur le compte de résultat</b>	<b>19</b>



# Etats Financiers



## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	119 704	94 041	25 663	21 600
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				54 600
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	10 129	5 133	4 996	7 021
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	134 830	75 172	59 658	61 365
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 002		28 002	28 002
<b>Total I</b>	<b>292 665</b>	<b>174 346</b>	<b>118 319</b>	<b>172 589</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	274 169		274 169	313 303
<b>Autres postes de l'actif circulant</b>				
Valeurs mobilières de placement	5 054 560		5 054 560	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	823 724		823 724	5 716 718
Charges constatées d'avance	24 386		24 386	19 409
<b>Total II</b>	<b>6 176 839</b>		<b>6 176 839</b>	<b>6 049 430</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>6 469 504</b>	<b>174 346</b>	<b>6 295 158</b>	<b>6 222 019</b>



**Bilan actif**

	31/12/2023	31/12/2022
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

## Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires	1 674 895	1 592 105
Dotations non consommables		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	3 606 985	3 585 071
Autres réserves		
Report à nouveau	500 000	500 000
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-48 454</b>	<b>105 204</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>5 733 426</b>	<b>5 782 380</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>5 733 426</b>	<b>5 782 380</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	2 936	2 936
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 928	79 343
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	28 640	55 290
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		505
Autres dettes	101 209	47 398
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	295 019	254 167
<b>Total IV</b>	<b>561 732</b>	<b>439 639</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>6 295 158</b>	<b>6 222 019</b>

**Bilan passif**

	31/12/2023	31/12/2022
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	566 163	439 639
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services	11 744	11 744
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	226 372	22 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	3 314 740	26 945
<i>Dont Dons manuels</i>	29 740	26 945
<i>Dont Mécénats</i>	3 285 000	
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières	1 364 167	3 757 456
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	13 146	6 462
Utilisation des fonds dédiés		1 000 000
Autres produits	13 466	50 011
<b>Total I</b>	<b>4 943 634</b>	<b>4 874 618</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	1 345 611	1 209 444
Aides financières	3 064 279	2 981 012
Impôts, taxes et versements assimilés	15 423	19 612
Salaires et traitements	372 856	368 355
Charges sociales	152 846	151 630
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	56 581	39 191
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 653	170
<b>Total II</b>	<b>5 010 248</b>	<b>4 769 414</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-66 614</b>	<b>105 204</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	57 279	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>57 279</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 719	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>2 719</b>	



## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>54 560</b>	
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-16 485</b>	<b>105 204</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	36 400	
<b>Total VI</b>	<b>36 400</b>	
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-36 400</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>5 000 913</b>	<b>4 874 618</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>5 049 367</b>	<b>4 769 414</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-48 454</b>	<b>105 204</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	712 841	916 968
Bénévolat	329 739	482 254
<b>Total</b>	<b>1 042 581</b>	<b>1 339 221</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	712 841	916 968
Personnel bénévole	329 739	482 254
<b>Total</b>	<b>1 042 581</b>	<b>1 339 221</b>



## Annexe





## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LA FRANCE S'ENGAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 6 295 158 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 48 454 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

---

Créée en mars 2017, la Fondation la France s'engage, reconnue d'utilité publique, s'inscrit dans le prolongement du programme de soutien à l'innovation sociale La France s'engage initié par l'État en 2014. Total Energies, BNP Paribas, Andros et Artémis en sont les mécènes fondateurs.

L'objectif de la Fondation est de promouvoir ainsi l'engagement de la société civile dans des initiatives innovantes, solidaires et utiles au plus grand nombre. Elle favorise ainsi le vivre-ensemble autour de services de proximité et le développement durable des territoires.

Chaque année, elle détecte et récompense les projets les plus innovants dans tous les champs du développement durable. Les projets labellisés sont accélérés par la Fondation qui leur offre un financement et un accompagnement pendant trois ans pour changer d'échelle et essayer.

## Faits marquants de l'exercice

---

- Non renouvellement du soutien financier de l'Etat
- Octroi d'une subvention FSE+ de l'Union européenne
- Résiliation du contrat avec le prestataire de logiciel CRM Huggle
- Mise en place d'un nouveau logiciel CRM Salesforce

## Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.



## Règles et méthodes comptables

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

---

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

### Valeurs Mobilières de placement

---

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont enregistrées pour leur coût d'acquisition et une dépréciation est constituée dès lors que la valeur de marché à la clôture de l'exercice est inférieure au coût d'acquisition. Les plus-values sont comptabilisées au moment de leur réalisation.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

---

Le chiffre d'affaires enregistré pour 11 744 € correspond à la refacturation du loyer du bureau loué à ANDROS au sein des locaux de la Fondation.



## Règles et méthodes comptables

### DONS ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Les dons et contributions financières sont enregistrées en fonction de leur destination finale soit en produits d'exploitation soit en fonds propres.

La Fondation LA FRANCE S'ENGAGE adopte les règles de rattachement des produits à l'exercice de la façon suivantes :

- Sont enregistrés sur l'exercice :
- ✓ Les dons et contributions financières en numéraire reçus avant la clôture ;

Les contributions financières « affectées » à des projets spécifiques et reçus sur l'exercice donnent lieu au constat d'une charge, en « engagement à réaliser sur ressources affectées » pour la fraction non encore utilisée à la clôture de l'exercice, et conduisent ainsi à la constitution de fonds dédiés aux projets en question, au passif du bilan.

Les fonds dédiés concernent des projets financés par des dons privés d'entreprises ou de particuliers. Ces fonds dédiés sont repris, au fur et à mesure de leur utilisation pour le financement des projets subventionnés par la Fondation LA FRANCE S'ENGAGE. Cette reprise est effectuée pour un montant égal à celui enregistré dans les charges d'allocation au financement de projets et figure dans la rubrique au compte de résultat « report des ressources non utilisées ».

En conséquence, le solde au bilan correspond, à la clôture de l'exercice, à la partie des ressources versées par les tiers financeurs qui n'a pas encore été utilisée.

Les produits concernent d'une part la collecte de fonds des dons privés reçus d'entreprises ou de particuliers et d'autre part, les conventions signées avec des partenaires. Ces produits se répartissent comme suit

	2023	2022
Dons personnes physiques	29 740	26 945
Mécénats	3 285 000	0
Conventions autres personnes morales	1 364 167	3 757 455
<b>Total des produits collectés et enregistrés</b>	<b>4 678 907</b>	<b>3 784 400</b>
Contributions volontaires en nature	1 042 581	916 968
<b>Total</b>	<b>5 721 487</b>	<b>4 701 368</b>

Pour rappel, la Fondation ne fait pas Appel à la Générosité du Public (AGP) et les ressources collectées provisionnent essentiellement de conventions de mécénat signées avec plusieurs financeurs.



## Règles et méthodes comptables

### **ALLOCATIONS AUX PROJETS DE FINANCEMENT**

Le Conseil d'Administration décide de l'octroi d'aides annuelles aux projets qui lui sont soumis et qui répondent aux deux conditions suivantes :

- ✓ Être conforme à la réalisation de l'objet de la Fondation
- ✓ Être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Les aides annuelles décidées sur un projet constituent une charge de l'exercice inscrite dans le compte « aides financières accordées par la Fondation » au moment de la notification du bénéficiaire.

La contractualisation d'engagements pour les exercices futurs est rendue possible grâce à la garantie de ressources futures résultant d'un engagement des fondateurs, mentionné en engagements hors bilan reçus.

Sur ce motif, la ressource financière annuelle de la Fondation étant comptabilisée au fur et à mesure des versements des fondateurs, la Fondation a estimé plus approprié de comptabiliser les aides financières attribuées aux organismes partenaires au fur et à mesure des échéances annuelles, la part restant à verser conventionnellement étant comptabilisée en engagements hors bilan donnés.

Ce traitement constitue une dérogation à la règle de comptabilisation en dettes des engagements pluriannuels sur l'exercice d'octroi.

Ce poste est constitué des aides annuelles octroyées pour le financement, l'accompagnement et la promotion des projets des lauréats. Ci-dessous le détail :

- ✓ Soutien financier : 2 883K€
- ✓ Détection, sélection et mobilisation : 311K€
- ✓ Accompagnement et évaluation : 525K€
- ✓ Valorisation des lauréats et rayonnement de la Fondation : 601K€

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### **PROVISIONS**

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

### **EFFECTIFS**

La Fondation emploie, au 31 décembre 2023, 11 salariés.



## Notes sur le bilan

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	157 859	71 045	54 600	119 704
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>157 859</b>	<b>71 045</b>	<b>54 600</b>	<b>119 704</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	10 129			10 129
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	50 966	2 136		53 102
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 539	20 188		81 727
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>122 635</b>	<b>22 324</b>		<b>144 959</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 002			28 002
<b>Immobilisations financières</b>	<b>28 002</b>			<b>28 002</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>308 496</b>	<b>93 369</b>	<b>54 600</b>	<b>292 665</b>



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 659	66 982	54 600	94 041
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>81 659</b>	<b>66 982</b>	<b>54 600</b>	<b>94 041</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 108	2 025		5 133
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 879	9 955		20 834
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 262	14 019		54 338
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>54 248</b>	<b>26 000</b>		<b>80 305</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>135 907</b>	<b>92 981</b>	<b>54 600</b>	<b>174 346</b>



## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 326 557 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	28 002		28 002
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	274 169	274 169	
Charges constatées d'avance	24 386	24 386	
<b>Total</b>	<b>326 557</b>	<b>298 555</b>	<b>28 002</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
Produits à recevoir - Conventions Intérêts	8 000
courus DAT	54 560
Subvention à recevoir	230 332
<b>Total</b>	<b>292 892</b>



## Notes sur le bilan

**Fonds propres****Tableau de variation des fonds propres**

La dotation pérenne est composée de la dotation initiale apportée par les fondateurs pour un montant de 1 500 001 €. Elle a été au cours de cet exercice ajustée à l'inflation pour s'établir au 31 décembre 2023 à 1 674 895 €, conformément aux délibérations du conseil d'administration d'approbation des comptes 2023.

La dotation statutaire non consommable est affectée à l'actif aux valeurs mobilières de placement (dépôts à terme) dont la valeur nette comptable au 31 décembre 2023 s'élève à 5.054.560

La dotation est accrue du produit des libéralités acceptées sans affectation spéciale ou dont le donateur ou le testateur ne prescrit pas l'affectation et dont la capitalisation aura été décidée par le conseil d'administration. Elle est également accrue d'une fraction de l'excédent des ressources annuelles nécessaire au maintien de sa valeur. Elle peut être accrue en valeur absolue par décision du conseil d'administration.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 592 105	82 790			1 674 895
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	3 584 571	22 414			3 606 985
Report à Nouveau	500 000				500 000
Excédent ou déficit de l'exercice	105 204	-105 204		48 454	48 454
<b>Situation nette</b>	<b>5 781 880</b>			<b>48 454</b>	<b>5 733 426</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>5 781 880</b>			<b>48 454</b>	<b>5 733 426</b>



## Notes sur le bilan

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 566 163 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 936	2 936		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 928	133 928		
Dettes fiscales et sociales	28 640	28 640		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 209	101 209		
Produits constatés d'avance	295 019	295 019		
<b>Total</b>	<b>561 732</b>	<b>561 732</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs FNP	29 019
Dettes prov CP	4 325
NDF salariés	135
Ch/ CP	2 123
Lauréats - Avenants	101 209
<b>Total</b>	<b>136 811</b>



## Notes sur le bilan

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 204		
<b>Total</b>	<b>2 204</b>		

**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	295 019		
<b>Total</b>	<b>295 019</b>		



## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Indemnités de départ à la retraite

La Fondation n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision n'a été constatée au titre de cet exercice. Compte tenu de l'ancienneté des salariés, cette information est non significative.

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 8 400 TTC.

#### Subvention d'exploitation :

La fondation a bénéficié d'une subvention FSE+ d'un montant de 341 390,96 € au titre des années 2022, 2023 et 2024, dont 111 059 € reçu en 2023

### INFORMATIONS SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'Association s'appuie, pour mener ses actions, sur des bénévoles (participation aux organes directeurs, aux commissions de travail, etc.). Ces contributions volontaires effectuées à titre gratuit ont été valorisées sur l'ensemble des biens et services, elles ont été comptabilisées et font l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe en se basant sur des renseignements fiables et d'informations quantitatives.

Les contributions volontaires en nature de l'exercice 2023 s'élèvent à 1 043 K €.

Elles se décomposent comme suit :

	Heures	Valorisation (euros)
<b>Fondation</b>	<b>7 224,28</b>	<b>674 417,38</b>
<b>Lauréats</b>	<b>5 911,75</b>	<b>368 163,50</b>
<b>Total</b>	<b>13 136,03</b>	<b>1 042 580,88</b>

	Heures	Valorisation (euros)
<b>Détection et sélection</b>	<b>1 412,00</b>	<b>122 682,68</b>
<b>Accompagnement des lauréats</b>	<b>10 091,55</b>	<b>580 813,58</b>
<b>Valorisation</b>	<b>-</b>	<b>6 500,00</b>
<b>Frais de collecte</b>	<b>1 123,81</b>	<b>286 759,61</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>508,67</b>	<b>45 825,00</b>

**Autres informations****Engagements reçus**

Le montant des engagements reçus est de 7,48 M€ et se décompose comme suit :

Nom	2024	2025	2026	Total
ANDROS	500 000	0	0	500 000
BNP PARIBAS	1 060 000	1 060 000	1 060 000	3 180 000
CAPGEMINI	250 000	0	0	250 000
Groupe VYV	300 000			300 000
Fondation ENGIE	250 000			250 000
Total Energies	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
<b>Total</b>	<b>3 360 000</b>	<b>2 060 000</b>	<b>2 060 000</b>	<b>7 480 000</b>

**Engagements donnés**

La Fondation s'est engagée à financer plusieurs projets pour un montant global de 5 910 K€.

A ce titre, la répartition de cet engagement par année se présente comme suit :

En €	2024	2025	2026	Total
Lauréats 2021	994 000			994 000,00
Lauréats 2022	1 010 000,00	1 006 000,00		2 016 000,00
Lauréats 2023	983 000,00	962 000,00	955 000	2 900 000,00
<b>Total</b>	<b>2 987 000,00</b>	<b>1 968 000,00</b>	<b>955 000,00</b>	<b>5 910 000,00</b>